

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 18 du 09 03 2021



Campagne 2020-2021



Sommaire

Colza

p 02

A retenir cette semaine :

Colza :

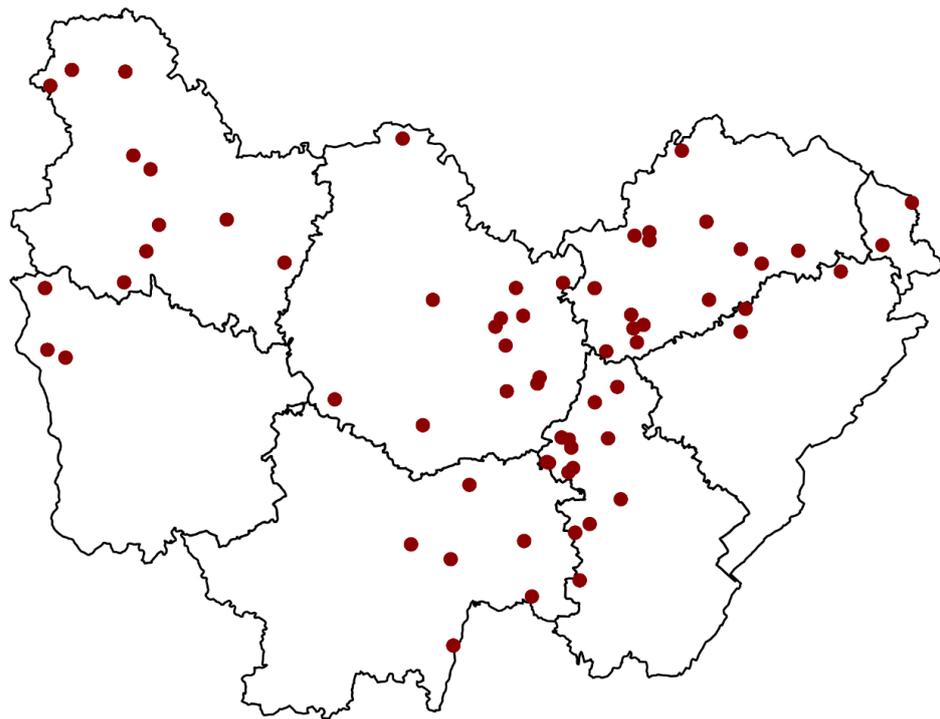
- 89% des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade D1(BBCH31)
 - boutons accolés encore cachés par les feuilles.
- Diminution des captures de charançons de la tige.
- Faible présence de méligèthes sur les boutons. Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. Surveiller les parcelles.



Réseau 2020-2021

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 66 parcelles du réseau.

Parcelles BSV observées du 2021-03-02 au 2021-03-09

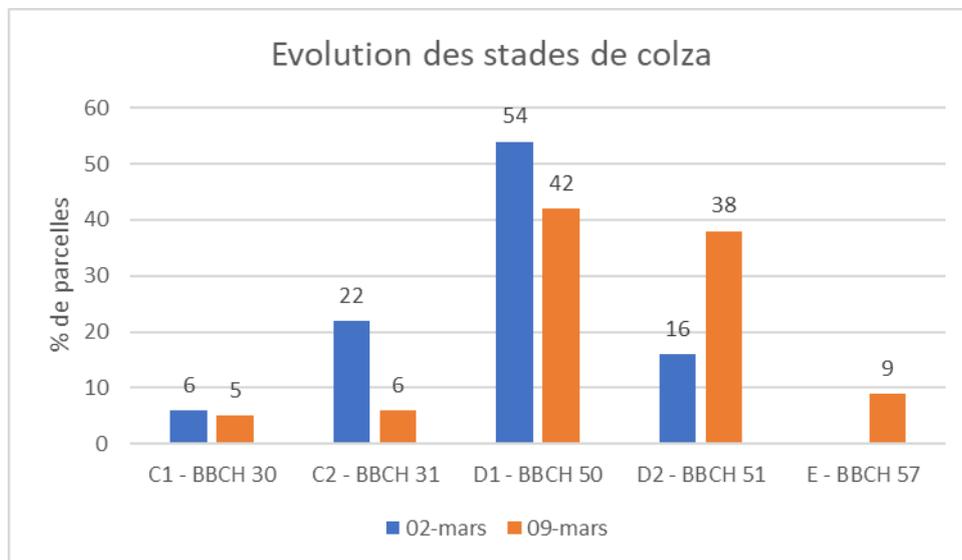


Localisation des parcelles observées du 03 au 09 mars 2021

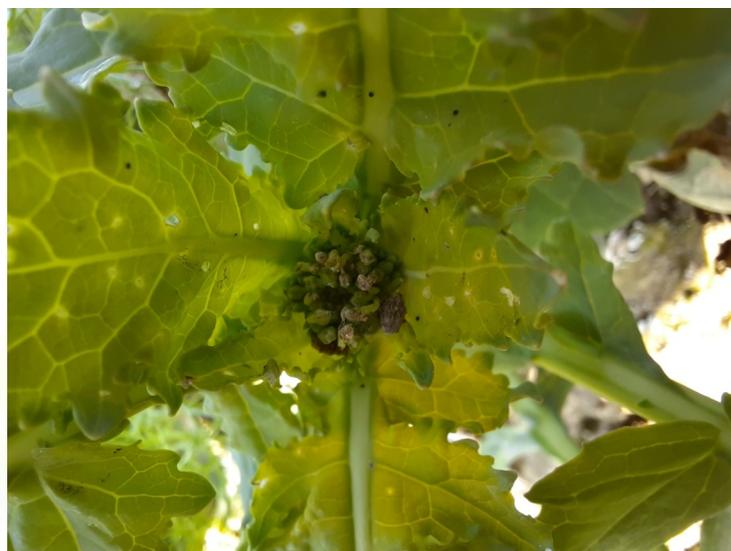


Stades des colzas

89 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade D1 (BBCH 50) qui correspond aux boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales. On dénombre 38% des parcelles du réseau au stade D2 (BBCH 51 - inflorescence principale dégagée) contre 16% la semaine dernière. Les parcelles les plus avancées sont maintenant au stade E (BBCH 57 – boutons séparés ; les pédoncules floraux s’allongent en commençant par ceux de la périphérie). Ce stade est atteint dans 9% des parcelles du réseau. Des parcelles avec quelques fleurs sont signalées. Mais aucune n’a atteint le stade début floraison (F1) c’est-à-dire au moins 50% des plantes avec une fleur.



Les gelées du week-end dernier ont provoqué des dégâts dans les parcelles les plus avancées avec des boutons touchés.



Dégât de gel sur boutons. Secteur Les Hays (39)

Photo : Marine Pourchet - CA 39



Ravageurs

Charançon de la tige du colza et de la tige du chou

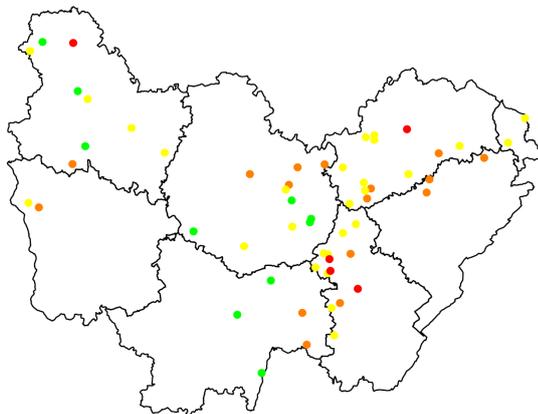
60 parcelles observées

Description du ravageur, période de risque et seuil indicatif de risque : reportez-vous aux BSV n°16 ou 17 du 23 février ou 02 mars 2021.

Observations : On note une baisse d'activité de ce ravageur. 1/3 des cuvettes n'ont pas piégé de charançon cette semaine. Pour celles qui ont piégé, on dénombre en moyenne 5.6 individus contre 24 la semaine dernière. Dans le même temps ce sont 83% des cuvettes qui ont piégé des charançons de la tige du chou avec en moyenne 17 individus contre 120 la semaine dernière.

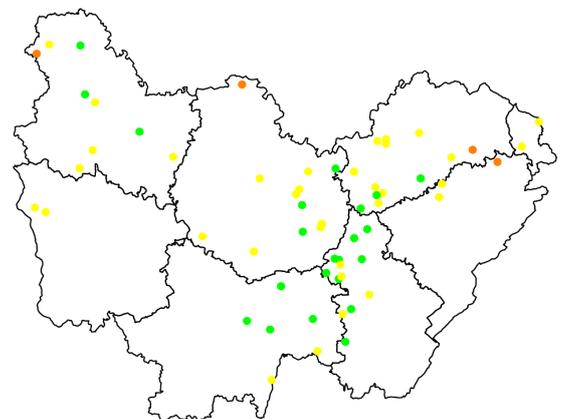
**Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du chou (à gauche)
et du colza (à droite) du 03/03/2021 au 09/03/2021**

Parcelles observées du 2021-03-02 au 2021-03-09



Piege : Nb de charançons tige du chou : [0-0]]0-10]]10-50]]50-101]

Parcelles observées du 2021-03-02 au 2021-03-09



Piege : Nb de charançons tige du colza : [0-0]]0-10]]10-50]

En plus de l'information sur l'évolution des captures, 2 lots de charançons provenant de Gy l'Evêque et Cerisiers (89) ont montré que toutes les femelles avaient des œufs matures.

Des piqûres de ponte sont visibles à la base des pétioles et juste au-dessous de l'inflorescence. Pour l'instant peu de tiges déformées sont observées.





Figure de ponte : Photo : Emeric Courbet CA 70

Analyse du risque :

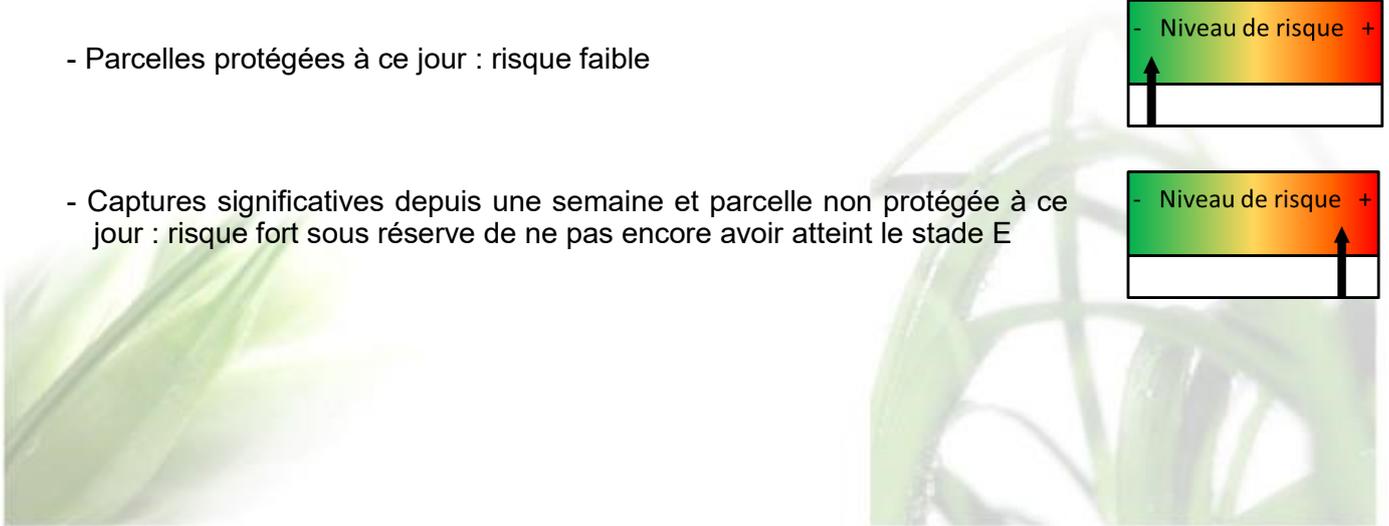
- Absence de capture quel que soit le stade du colza : risque faible



- Parcelles protégées à ce jour : risque faible



- Captures significatives depuis une semaine et parcelle non protégée à ce jour : risque fort sous réserve de ne pas encore avoir atteint le stade E





Méligèthes

35 parcelles observées

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes. Rappelons que 89% des parcelles du réseau sont concernées.

Période de risque :

Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante sur 25 plantes consécutives.



Des méthodes alternatives existent : au semis mettre 10% d'une variété très précoce servant de « plantes pièges »



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthriinoïde » est exposé à un risque de résistance.

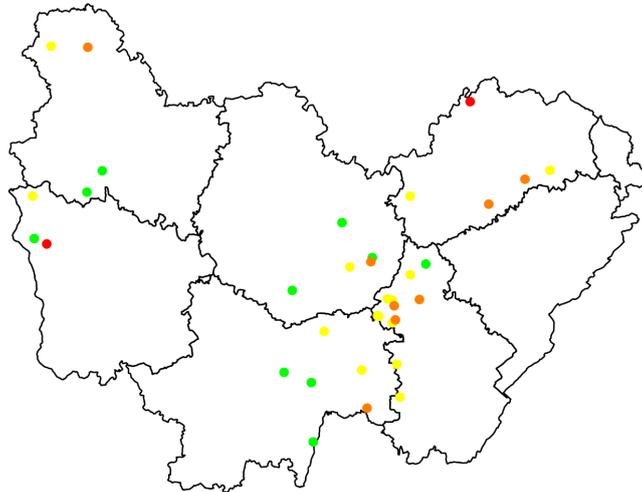
Observations :

35 parcelles ont fait l'objet d'un comptage dans les plantes. 71% signalent la présence des méligèthes avec en moyenne 1,4 individu par plante.



Grandes cultures n° 18 du 09 03 2021

Parcelles observées du 2021-03-02 au 2021-03-09



Meligethe : Nb moyen par plante (en parcelle) : ● [0-0] ●]0-1] ●]1-3] ●]3-6]

Analyse du risque :

- Lorsque le niveau de population est inférieur au seuil de nuisibilité, le risque est faible.
- Dans les parcelles où le seuil de nuisibilité est dépassé, le risque est moyen. Le risque est d'autant plus important que la plante présente peu de capacité de compensation (racine nécrosée par l'humidité ou présence de larve de grosses altises ou de charançon du bourgeon terminal).



Grosse altise ou altise d'hiver et charançon du bourgeon terminal

En disséquant les tiges il est possible de voir à la fois des larves de charançon du bourgeon terminal (larve blanche et opaque, pas de patte) et des larves de grosses altises (les 2 extrémités sont colorées et 3 paires de pattes).



Larves de charançon du bourgeon terminal à gauche et de grosse altise à droite :

Photo : Emeric Courbet CA 70



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 18 du 09 03 2021



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

